

Rappel

L'assiette de calcul de la taxe d'apprentissage est la **masse salariale brute** de l'année précédente à savoir le **montant total des rémunérations imposables et des avantages en nature versés** par l'entreprise : salaires, indemnités, primes, gratifications, cotisations salariales, pourboires...

Celle-ci doit ensuite être **multipliée** par le taux de la taxe d'apprentissage. Le taux de la taxe d'apprentissage est de **0,68 %** de la masse salariale 2023.



- 1 BREVET PRO
- 8 BAC PRO
- 6 CAP
- 6 BAC+2
- 3 BAC+3
- 3 BAC+5

+1000 STAGES / AN **+200** ALTERNANTS **+12** PLATEAUX TECHNIQUES

<https://stjodijon.com>

toutes nos formations à retrouver ici

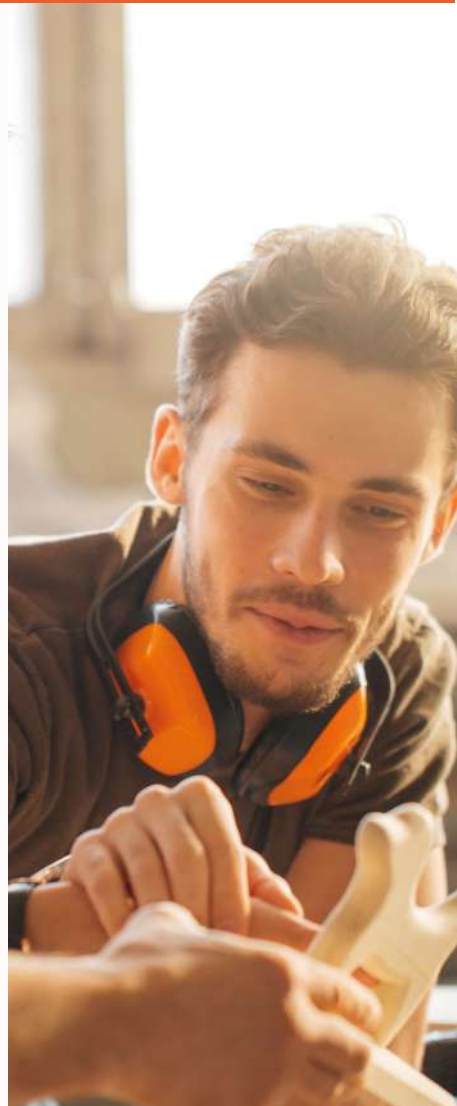
 **Contact** privilégié

AURÉLIE BOUCHARD | Responsable Relations Entreprises et Partenaires

aurelie.bouchard@stjodijon.com

07 50 56 57 99

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT EFFECTUER DES DONS SOUS FORME DE MATÉRIEL AUPRÈS DE NOTRE CFA



Taxe 2024 d'apprentissage

**Nos jeunes talents d'aujourd'hui sont
vos collaborateurs de demain**



Pourquoi

verser votre T.A à notre groupe scolaire

- Pour nous aider** à répondre aux exigences nouvelles de la formation des jeunes
- Pour participer** à la formation de vos futur.es salarié.es
- Pour contribuer** au développement d'innovations pédagogiques et à l'acquisition de nouveaux supports pédagogiques
- Pour favoriser** le développement de l'alternance pour une insertion professionnelle de qualité
- Pour nous permettre** l'achat d'équipements de dernière technologie
- Pour améliorer** l'employabilité des jeunes
- Pour accéder et participer** aux « évènements entreprises » organisés par le Groupe Saint Joseph La Salle
- Pour accéder et disposer** des compétences et des locaux du Groupe Saint Joseph La Salle pour former vos propres salarié.es...

Nos investissements réalisés en 2023

- Création et réalisation d'un FAB LAB - Plateau technique de métrologie (BAC STI2D)
- Création et réalisation d'un FAB LAB (3^{ème} Prépa métiers)
- Remise en conformité rétrofite Système Automatisé (BAC PRO MEI)
- Achat d'un automate (BTS CRSA)
- Achat d'un casque de réalité virtuelle (BAC PRO - BTS)
- Achat d'un poste à souder (BAC PRO OBM)
- Création et réalisation d'un Bureau d'Études (BTS CPI)
- Achat de modules pédagogiques liés à la réforme (BTS CIEL - anciennement SN)
- Rénovation de la salle de développement informatique (BAC PRO CIEL)
- Achat d'une cellule FANUC (BTS Électrotechnique)

Nos projets 2024

- Achat d'une bâche pour le bitunnel de la serre pédagogique (SEGPA)
- Investissement dans une ligne de production industrielle 4.0 sur 3 ans (BAC PRO - BTS - LICENCE)
- Rénovation de l'ensemble des ateliers techniques sur 4 ans (toutes sections confondues)
- Achat d'un nouveau charriot pour la serre pédagogique (SEGPA)
- Achat d'un véhicule électrique (MELEC + BTS E)

2024 Taxe d'apprentissage

0,59% destiné au financement de l'apprentissage et perçu par l'Urssaf
0,09% destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur



3 étapes pour verser votre T.A

- Je crée mon espace ou je me connecte à mon compte sur **Soltéa**
- J'utilise le moteur de recherche pour trouver l'établissement souhaité
- J'affecte le pourcentage de mon choix

Pour aller plus vite, recherchez notre établissement via :

- numéro de SIRET 77821417100010**
- code UAI 0211089V** : lycée pro., lycée général et techno., ULIS, BTS
- code UAI 0211070Z** : SEGPA, ULIS, 3^{ème} prépa métiers
- nom de l'établissement** : Lycée Saint Joseph La Salle - Dijon

scannez ou cliquez ICI

